



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet NGCC Griffon - PVN	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-200157/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-200157	Date 2023-07-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-029-29039	
File No. - N° de dossier 029md.F7049-200157	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2023-08-30 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jeddi, Loubna	Buyer Id - Id de l'acheteur 029md
Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-3835 ()	FAX No. - N° de FAX (819) -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de soumissions – Modification n° 010

La présente modification vise les points suivants :

- 1. Inclure les questions et les réponses concernant la demande de soumissions.**

1. Inclure les questions du fournisseur et les réponses concernant la demande de soumissions.

Q#1: 17.1.C..3.1 Sera-t-il possible d'obtenir une réponse à une demande d'approbation d'un modèle de grue équivalent avant le dépôt de la soumission?

R#1 : L'entrepreneur doit contacter la classe pour s'assurer que tout modèle équivalent proposé est acceptable avant la soumission de l'offre.

Q#2 (Question # 5 MOD 009): Certains devis expirent après 30 jours et il sera difficile de connaître le coût exact avant de commander. Avec les changements du marché et les variations du taux de change, comment cela sera-t-il géré?

R#2: L'entrepreneur doit fournir un prix valide au moment de la clôture des soumissions. Les prix seront ajustés si un prix documenté augmente après l'attribution du contrat et avant que l'entrepreneur n'émette un bon de commande. L'augmentation ou la diminution des devises sera traitée en utilisant les taux de change à la clôture des soumissions et le taux à l'émission du bon de commande. Aucun changement ne sera apporté pour des variations inférieures à 2 %.

Q#3 (Question # 11 MOD 009): Il existe d'autres bons intégrateurs à l'extérieur du Canada. Y aurait-il une opposition à les utiliser plutôt qu'un intégrateur canadien?

R#3: Non.

Q#4 (Question # 21 MOD 009): Dans l'Annexe D, il y a deux cas nécessitant une assurance 10M. Cela s'étend-il à nos fournisseurs, FSR, etc. , ?

R#4: Les entrepreneurs peuvent, à leur discrétion, transmettre les conditions générales à leurs sous-traitants. L'entrepreneur principal demeure responsable de s'assurer que le Canada reçoit la couverture de 10 M \$ pour tous les travaux.

Q#5 (Question # 22 MOD 009): Une garantie d'un an est-elle applicable à tous les sous-traitants, fournisseurs de matériaux, FSR ?

R#5: L'entrepreneur doit transmettre au Canada toutes les garanties fournies par les sous-traitants.

Q#6 (Question # 24 MOD 009): Le coût de la sécurité financière est pour le chantier naval, mais si le coût de la sécurité nous est transmis dans les devis FSR/fournisseurs, ajoutons-nous ce coût au coût du chantier naval dans la même case ?

R#6: Oui.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7049-200157/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7049-200157

Amd. No. - N° de la modif.
010
File No. - N° du dossier
029md F7049-200157

Buyer ID - Id de l'acheteur
029md
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q#7 (Question # 27 MOD 009): Élément 17.1 de l'énoncé des travaux - En ce qui concerne l'expédition de la grue à Prescott (Ontario), le Canada envisagera-t-il d'accorder une indemnité plus élevée pour la grue, le gréement, le chargement et le fret ? L'indemnité pour le transport comprend-elle l'assurance ?

R#7 : Non, le Canada n'envisagera pas d'accorder une allocation plus élevée. L'indemnité sera pour l'expédition seulement et sera ajustée à la hausse ou à la baisse pour refléter le coût documenté de l'expédition. L'indemnité doit couvrir l'assurance.

Q#8 (Question # 37 MOD): Éléments de l'EDT 16.15 - 16.18 - La période de garantie pour le nouveau revêtement de sol est de 90 jours et elle expirera probablement avant les essais et la garde du navire. Quelles sont vos prévisions ? Devrions-nous envisager une extension de garantie ?

R# 8: Tous les travaux livrés doivent avoir une garantie de 90 jours à compter de la date d'acceptation du navire. Toute garantie excédant les 90 jours normalement fournis par un sous-traitant doit être étendue au Canada.

Fin de la modification de la sollicitation #010.